



PETITE ENFANCE



VOS DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Dans la continuité des actions d'harmonisation des services publics menées par la Ville, **les services à la petite enfance d'Annecy ont évolué au 1^{er} janvier 2020**. Modes de règlements, badgeages et accès au Portail familles... des "plus" pour faciliter les démarches des parents.

+ FACILE

■ DES MODES DE RÈGLEMENTS HARMONISÉS

Dans toutes les communes déléguées, les parents peuvent désormais, selon leur choix, payer leur facture :

- > **par prélèvement automatique** sur demande, soit auprès du service Petite enfance (au moment de l'inscription), soit en retournant le formulaire au service des régies (adresse sur la facture)*,
- > **par carte bancaire** (via le Portail familles - détails au verso - ou en mairie déléguée),
- > **par chèque** à envoyer au service des régies ou à déposer dans votre mairie déléguée,
- > **en espèces** (jusqu'à 300 €) dans votre mairie déléguée,
- > **par chèque emploi service.**

* Si le prélèvement est déjà en place pour d'autres activités du Portail familles, il est inutile de refaire la demande.

UNE FACTURE UNIQUE

Votre facture dématérialisée (en ligne) comportera toutes les prestations associées à votre(vos) enfant(s) : crèche, restauration scolaire, accueils périscolaires et de loisirs... Vous pouvez, sur demande uniquement, recevoir une facture papier.

+ SÛRE

■ UN SYSTÈME DE BADGEAGE DANS LES CRÈCHES

Les crèches municipales sont progressivement équipées de badgeuses.

Les parents devront badger à leur arrivée et à leur départ. De ce badgeage dépend la facturation, **le calcul des temps de présence de l'enfant se faisant par tranche de demi-heure.**

+ RAPIDE

■ UN ACCÈS AU PORTAIL FAMILLES

Après la restauration scolaire, les accueils périscolaires et de loisirs municipaux, le Portail familles s'étend, depuis le 1^{er} janvier 2020, aux démarches liées aux crèches municipales sur **www.annecy.fr** (voir au verso).

Un accès au Portail familles, pour quelles démarches ?



■ METTRE À JOUR ET CONSULTER VOTRE DOSSIER FAMILLE

Coordonnées, composition de la famille, pièces justificatives.

■ FAIRE OU RENOUELER UNE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

■ **PAYER VOTRE FACTURE EN LIGNE** en toute sécurité, 24h/24 par carte bancaire et consulter l'historique de vos factures. Un courriel vous informera de la mise à disposition de chaque facture dans votre espace personnel.

■ **CONSULTER LES MENUS DES CRÈCHES**

■ **ACCÉDER AUX INFOS PRATIQUES**

Comment créer mon espace personnel sur le Portail familles ?



Si vous possédez déjà des identifiants pour un autre service du Portail familles (ex : restauration scolaire, accueils périscolaires), ceux-ci restent valables.

1 LA VILLE A BESOIN DE VOTRE ADRESSE E-MAIL

Vous n'avez **JAMAIS** transmis votre **ADRESSE E-MAIL** au service Petite enfance

Remplissez le **FORMULAIRE DE DEMANDE D'E-MAIL EN LIGNE*** sur **WWW.ANNECY.FR**

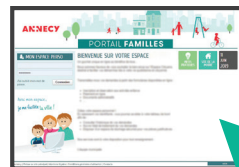
- Rubrique
- Mes démarches
 - pour les particuliers
 - démarches pour la famille
 - Portail familles

Le service Petite enfance connaît **DÉJÀ** votre **ADRESSE E-MAIL***

2 Vous avez reçu un **COURRIEL** contenant un **LIEN D'ACTIVATION** et **VOS IDENTIFIANTS**

! surveillez vos messages indésirables

3 **CONNECTEZ-VOUS**



* Les informations sur ce portail sont propres à chaque famille et sont conformes à la réglementation européenne de protection des données en vigueur (RGPD). Elles ne sont accessibles qu'après avoir renseigné vos identifiants.

Courant 2020, le Portail familles s'étendra aux demandes de pré-inscriptions en crèche et aux activités sportives municipales.